

REGLEMENT

- Une randonnée se pratique à allure libre et sans esprit de compétition,
- Chaque participant doit être couvert par une licence ou sa responsabilité civile,
- Respecter le code de la route,
- Se présenter avec un vélo conforme aux normes de sécurité,
- Respecter les autres randonneurs,
- Rester sur les circuits,
- Respecter la nature et ne pas jeter de débris,
- Le port du casque est vivement conseillé,
- Les enfants mineurs participeront sous la responsabilité de leur parents,
- Le Vélo Club St Gilles décline toute responsabilité en cas d'accidents de la circulation, de chutes ou d'incidents liés à la santé, de vols ou dégradations de matériels.

le VELO CLUB SAINT GILLES CROIX de VIE
vous souhaite une bonne journée

signavision
ST GILLES CROIX DE VIE



www.signavision85.com

publicité

Rue des Couvreur
Z.I de la Bégaudière

02 28 100 900

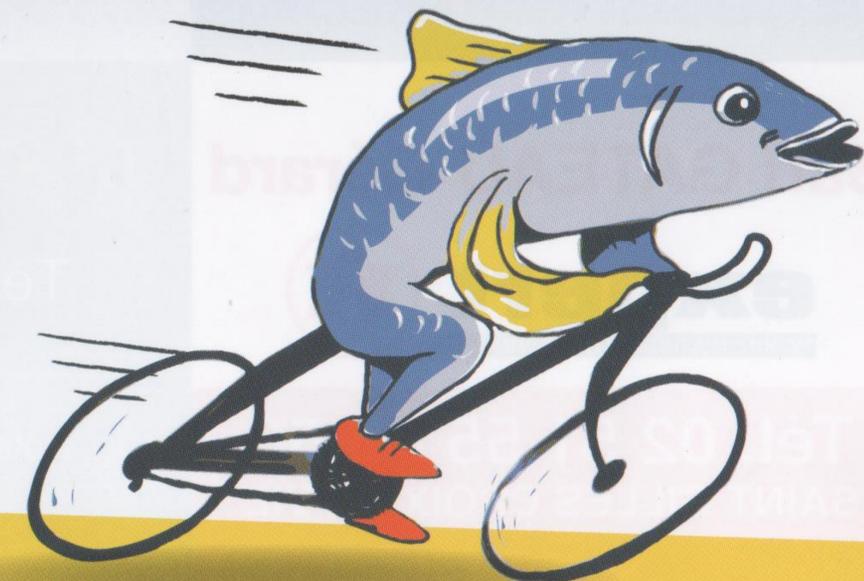
Fax : 02 28 100 899

8^e Randonnée

de la SARDINE

DIMANCHE

**2
JUN
2013**
SAINT GILLES CROIX DE VIE



**LE VÉLO CLUB VOUS PROPOSE
3 CIRCUITS DE : 40, 70 et 100 km
+ 2 randonnées pédestres de 8 et 14 km**

Accueil : 7h30 à 9h00 salle de la Chapelle,
Café et brioche au départ,
Ravitaillement sur les circuits.
Grillades de sardines à l'arrivée.

TARIFS

Cyclo : 4 €
(licenciés FFCT)

Cyclo : 6 €
(autres)

Pédestre : 4 €

Repas : 5 €

Autorisation parentale
pour les mineurs
non accompagnés.

Engagement gratuit pour les - de 18 ans
Réservations / Renseignements :
02 51 68 88 09 - www.vcsaintgilles.fr